

ELIMINATOIRES JO DE PARIS 2024

Les Diables rouges dames retirées



La Fédération congolaise de football, réunie le 27 juin, à Brazzaville, a décidé du retrait pur et simple de la sélection nationale dames des moins de 23 ans des éliminatoires des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le Congo aurait dû recevoir le 10 juillet dans le cadre du premier tour préliminaire la Tanzanie, avant le match retour prévu huit jours plus tard. Mais, le stade Alphonse-Massamba-Débat qui devait accueillir cette rencontre est l'un des sites retenus pour la onzième édition du Festival panafricain de musique, prévue du 15 au 22 juillet. Les autres stades ne sont pas habilités à accueillir les rencontres internationales.

Page 16

Les Diables rouges dames

EDUCATION

Les candidats au BEPC avertis contre la fraude



Le ministre lançant un avertissement aux candidats

Le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a mis en garde les candidats au Brevet d'études du premier cycle (BEPC), session de juillet 2023, qui seraient tentés de

frauder. « Les coupables de fraude vont écoper de trois ans d'exclusion », a-t-il averti, avant d'appeler à la collaboration entre les membres du jury et les délégués de l'antifraude. Page 5

PERMIS DE CONDUIRE

L'Etat veut durcir les conditions d'obtention



Le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzékélé, a entamé, le 27 juin à Brazzaville, des concertations avec les promoteurs des auto-écoles dans le but de moderniser le système de formation, notamment par

la distinction des catégorisations de permis de conduire et l'ouverture d'un centre de formation des moniteurs d'auto-école. « Nous devons savoir qu'au-delà du plaisir qu'il procure, le fait d'être au volant exige de

Les participants à la concertation Adiac la discipline et de la prudence. Nous étudions la manière de renforcer l'éducation des conducteurs, de faire évoluer le métier de conduite, en mettant en place des formations continues », a-t-il déclaré. Page 3

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le budget 2024 arrêté à plus de 60 milliards FCFA

Le Comité de direction de l'Université Marien-Ngouabi a arrêté, au cours de sa réunion d'hier, le budget de l'Alma mater exercice 2024 à la somme de 60 970 706 000 FCFA contre 52 092 543 000 FCFA en 2023, soit une augmentation de 17,04%. Ce budget prend en compte le point d'indice 450, la charge financière

des promus du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur de 2023 et 2024, les nouvelles recrues, les avancements, les heures supplémentaires des agents, les heures de vacation et d'encadrement des mémoires ainsi que des thèses des années académiques 2020-2021 et 2021-2022. Page 5

ÉDITORIAL

Promouvoir

Page 2

ÉDITORIAL

Promouvoir

Le Congo a réussi son pari d'organiser le tournoi international de tennis des juniors « J30 ». Beaucoup de travail a été fait surtout dans le domaine des infrastructures sportives, même si la question de l'entretien reste posée. La réhabilitation du Pôle tennis est une initiative à encourager. Et la Fédération congolaise de tennis (Fécoten) aura désormais des arguments à faire valoir pour promouvoir la pratique de la discipline.

La compétition permettant de gagner trente points au classement a non seulement révélé le vrai niveau des tennismen congolais mais aussi l'ampleur du chantier qui attend les dirigeants. Les idées ne manquent pas et la voie la plus sûre pour tenir le pari consiste maintenant à transformer ce pôle en une académie dans laquelle les jeunes seront formés.

Cette politique va susciter un élan d'espoir pour le développement de ce sport au Congo. Les Congolais profiteront sans nul doute des jalons posés pour prendre plaisir au jeu. Il ne reste qu'à s'engager dans ce long processus souvent jalonné d'embûches pour consacrer les futurs champions. Un investissement dès le plus jeune âge permettra de relever le niveau du tennis au Congo.

Il faut mettre les moins de 10 ans dans les conditions optimales pour qu'ils progressent. Au terme de la formation, les plus prometteurs pourraient demain participer à des compétitions de haut niveau et susciter autant de passions. C'est une bataille que la Fécoten ne gagnera pas seule. Tout le monde a son rôle à jouer dans la construction des futurs champions. Mais le pouvoir de les armer le mieux possible avant qu'ils prennent leur envol est du ressort de la Fécoten.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE

La cellule de suivi des réformes de l'Etat renforce ses capacités

La structure a organisé, le 26 juin à Kintélé, dans le département du Pool, un atelier spécial pour réactualiser les connaissances techniques et professionnelles de ses membres sur la conduite des réformes enclenchées par l'Etat.



Gervais Bouiti-Viaudo (au centre) ouvrant les travaux de l'atelier, le 26 juin à Kintélé.

La Cellule de suivi des réformes en matière de gouvernance (CSRG) est sous tutelle de la primature. Elle a été créée pour assurer le suivi régulier et de proximité des réformes menées par le gouvernement dans la gestion des finances publiques, la gouvernance des entreprises d'Etat, la réforme des marchés publics, la reddition et la redevabilité.

« ...Cet atelier portant sur le "renforcement des capacités et évaluation des experts nationaux" aborde l'une des thématiques essentielles sur la réforme et la modernisation de l'action publique »

La vingtaine de participants ayant pris part à l'atelier de formation devra donc, à la lumière des exposés animés par des spécialistes en la matière, acquérir de nouvelles connaissances techniques et professionnelles leur permettant de bien conduire les réformes enclenchées afin de garantir la meilleure gestion des finances publiques. « Le gouvernement poursuit ses efforts de réformes impliquant ses partenaires qui donnent l'importance qui sied aux questions de gouvernance et de l'évaluation de sa performance. Cet atelier portant sur le "renforcement des capacités et évaluation des experts nationaux" aborde l'une des thématiques essentielles sur la réforme et la modernisation de l'action publique », a précisé le conseiller du Premier ministre chargé de la gouvernance, Gervais Bouiti-Viaudo, qui a présidé les travaux. Pour sa part, le coordonnateur du Prisp, Thomas Bandia, ému de la tenue de cet atelier, a estimé que cette formation contribuera utilement aux efforts que continue de déployer le gouvernement pour améliorer la gestion des ressources publiques.

Firmin Oyé

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlu Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint

Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le retour des enseignants et élèves namubiens attendu

Reçue en audience le 28 juin, à Brazzaville, par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et de l'Innovation de la République de Namibie, Itah Kandji Murangi, a annoncé le retour conditionné des enseignants et élèves de son pays à l'Institut de formation technique et professionnelle de Loudima (IFTPL), dans la Bouenza.

Inauguré le 22 octobre 2014, l'IFTPL est le fruit de la coopération entre le Congo et la Namibie. Il accueille les élèves congolais et namubiens. Cet institut était confronté à plusieurs problèmes, entre autres, la route d'accès, les moyens de transport, la bibliothèque, la clinique médicale, les logements, l'électricité, l'internat et le réseau téléphonique. A cause de ces difficultés, la Namibie n'envoie plus ses élèves et enseignants depuis 2020.

« Je suis venue pour faire l'évaluation des aspects qui ont handicapé le fonctionnement actuel de l'Institut de formation de Loudima, après quoi, nous allons faire le point. Les experts vont devoir travailler; ce n'est qu'à la suite de cette évaluation que nous saurons exactement quand les élèves et enseignants namubiens pourront revenir », a déclaré Itah Kandji Murangi à sa sortie d'audience, précisant que les deux parties ont convenu



Itah Kandji Murangi reçue par Isidore Mvouba/Syvestre Nkouka/DR

« ...C'est un projet particulier... La Namibie et le Congo entretiennent des relations depuis de longues dates, depuis l'indépendance. Le Congo est un pays spécial pour nous, nous avons un projet commun qui a été conçu par nos présidents »

que l'évaluation puisse se faire cette année.

La ministre namibienne de l'Enseignement supérieur, de la Technologie et de l'Innovation a, en effet, inspecté, le 27 juin, avec le ministre congolais de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, les modules essentiels de cet institut. Selon elle, la partie congolaise a exprimé le vœu de voir les enseignants et les élèves namubiens revenir. « Le président de l'Assemblée nationale était, au moment du lancement de ce projet, ministre. C'est donc un projet particulier tant pour lui que pour le peuple congolais. La Namibie et le Congo entretiennent des relations depuis de longues dates, depuis l'indépendance. Le Congo est un pays spécial pour nous, nous avons un projet commun qui a été conçu par nos présidents », a laissé entendre Itah Kandji Murangi.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT TERRESTRE

L'État veut durcir les conditions d'obtention de permis de conduire

Le directeur général des transports terrestres, Sadate Girest Bokenga Manzékélé, a entamé, le 27 juin à Brazzaville, des concertations avec les promoteurs des auto-écoles. Le manque de formation et l'indiscipline des conducteurs sont souvent cités parmi les causes de nombreux accidents de la route.

La première rencontre entre la Direction générale des transports terrestres (DGTT) et les promoteurs des auto-écoles était consacrée à la modernisation du système de formation, à la distinction des catégories de permis et à la nécessité d'ouvrir un centre de formation des moniteurs d'auto-école. Ces échanges constituent des assises du secteur de transport routier, a estimé Sadate Girest Bokenga Manzékélé.

En effet, cette démarche des pouvoirs publics intervient dans un contexte de fortes tensions sur les routes marquées par plusieurs cas d'accidents de la circulation. Tous les axes routiers du pays sont concernés par le drame, aussi bien la circulation urbaine que la circulation interurbaine. En 2018 et 2022, la DGTT a recensé plus de 15 000 accidents de la route, près de 2 000 tués et environ 5 000 blessés.

Ces chiffres risquent de croître avec la multiplication des accidents depuis le début de cette année, impliquant les vé-

hicules de transport en commun. « Nous devons savoir qu'au-delà du plaisir qu'il procure, le fait d'être au volant exige de la discipline. La prudence s'impose. Nous sommes ici pour regarder, dans la mesure du possible, la manière de renforcer l'éducation des conducteurs, de faire évoluer le métier de conduite, en mettant en place des formations continues avec un accent sur la déontologie professionnelle », a insisté le directeur général des transports terrestres.

Il a, par ailleurs, suggéré la création de permis simples et la licence professionnelle pour les conducteurs des véhicules de transport en commun. L'avènement des taxi-motos à Braz-



Les participants à la concertation Adiac

zaville et les autres villes du pays a encore accentué la pression sur les autorités en charge de la sécurité routière. Deux accidents de la route sur trois sont actuellement liés aux taxi-mo-

tos, s'est alarmé Sadate Girest Bokenga Manzékélé.

Pour réduire le nombre d'accidents et de morts sur les routes, de nouvelles réformes sont attendues à l'issue de ces concer-

« Nous devons savoir qu'au-delà du plaisir qu'il procure, le fait d'être au volant exige de la discipline. La prudence s'impose. Nous sommes ici pour regarder, dans la mesure du possible, la manière de renforcer l'éducation des conducteurs, de faire évoluer le métier de conduite, en mettant en place des formations continues avec un accent sur la déontologie professionnelle »

tations. Plusieurs pistes de solutions sont envisagées parmi lesquelles l'introduction de nouvelles sanctions plus lourdes pour les récidivistes de la route, de permis biométriques pour mieux traquer les chauffards.

Le permis de conduire à points n'est pas encore introduit au Congo mais les chiffres records des morts sur la route peuvent pousser les pouvoirs publics à retirer les permis aux conducteurs contrevenants.

Fiacre Kombo

DISTRICT DE MBAMA

Les travaux de la route de contournement se poursuivent

Dans le cadre de l'exécution de son programme de développement de Mbama, la députée de la circonscription unique de ce district situé dans le département de la Cuvette-Ouest, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 26 juin, avec les autorités locales et les responsables de l'Entreprise forestière Chrystelle (EFC). Ils ont parlé de l'évolution des travaux de construction de la route de contournement de la ville de Mbama.

L'initiative, saluée par les habitants de Mbama, est une manière de mettre en œuvre les lois de la République qui proscrivent aux gros véhicules de circuler dans les villes. Arlette Soudan-Nonault a visité ainsi la route qui permettra aux véhicules de la Société chinoise EFC de dévier la ville de Mbama lors du transport des grumes. En présence du préfet, Frédéric Bouzock; du sous-préfet, Jean Édouard Massamba; des responsables de la société EFC et des autres cadres de la localité se sont accordés sur le fait que le processus de construction de cette route de six kilomètres doit être diligenté.

Selon Jean Édouard Massamba, la finition de cette route va garantir la sécurité des habitants et éviter les accidents. Les responsables



Arlette Soudan-Nonault visitant le chantier/Adiac

La finition de cette route va garantir la sécurité des habitants et éviter les accidents

de la société ont promis de finaliser la route ainsi que les deux ponts qui faciliteront la traversée des rivières environnantes.

Par la suite, Arlette Soudan-Nonault, qui est par ailleurs membre du bureau politique du Parti congolais du travail, a échangé avec les présidents des groupes de danses. Avec ces derniers, il était question de parler, à bâtons rompus, des projets et du plan de développement des vingt-sept villages du district de Mbama. La population a également déploré les agissements des autorités de la sous-préfecture qui, selon elle, détournent les fonds de certains projets.

La députée élue procédera, ce 28 juin, à la pose de la première pierre de construction de la Maison du développement durable de Mbama.

Rude Ngoma

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

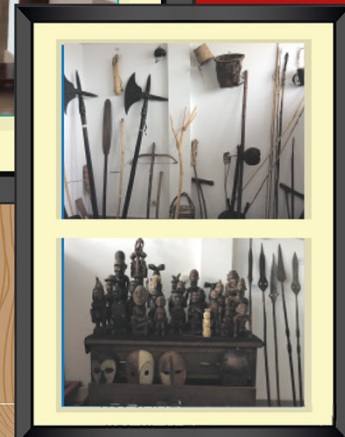
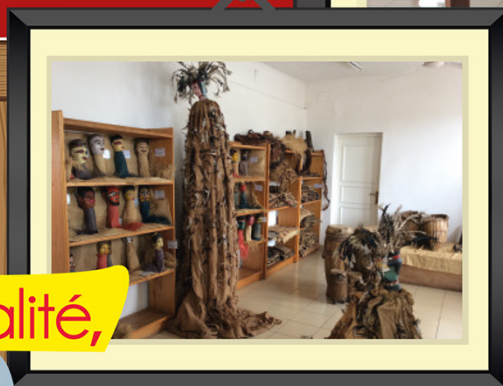
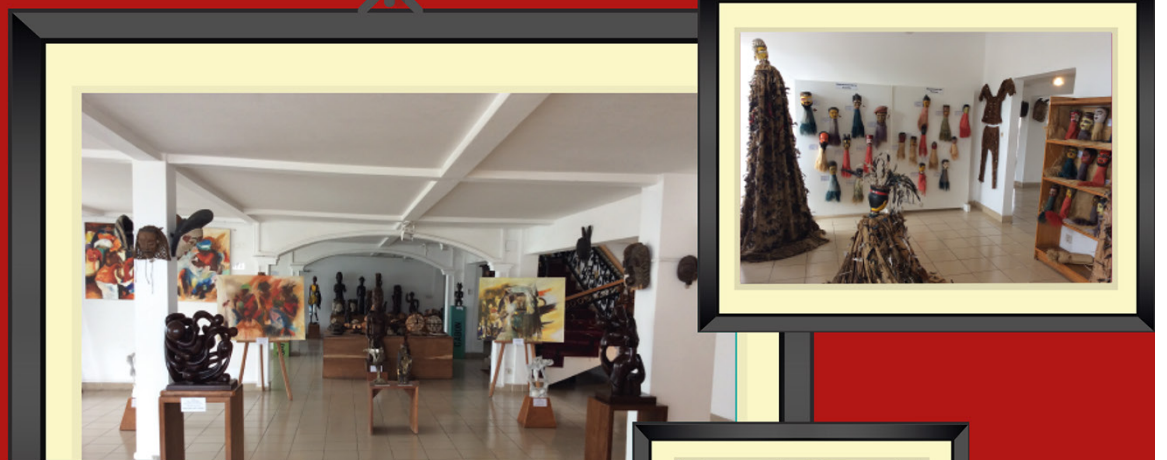
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Le budget 2024 adopté à plus de 60 milliards FCFA

Le Comité de direction de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) a adopté, le 27 juin à Brazzaville, en session ordinaire, son budget 2024 à 60 970 706 000 FCFA contre 52 092 543 000 FCFA en 2023, soit une augmentation de 17,04%.

Le budget approuvé prend en compte la charge financière du point d'indice 450, la charge financière des promus du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) en 2023 et 2024, le rappel relatif au passage du point d'indice de 350 à 375 aux promus du Cames 2018-2023 ainsi qu'aux nouvelles recrues et aux avancements, la prise en charge des heures supplémentaires et complémentaires des agents, de vacations et d'encadrements des mémoires et thèses des années académiques 2020-2021 et 2021-2022.

Le Comité de direction a également validé les rapports d'activités 2022-2023, les comptes administratifs et de gestion, le programme d'activités 2023-2024 ainsi qu'une résolution sur la rationalisation du processus d'inscription.

Afin de désengorger l'enseignement universitaire, Louis Bakabadio, conseiller



spécial du président de la République, chef du département de l'Éducation, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technolo-

gique, a annoncé la création de plusieurs universités. « Le déploiement de l'enseignement supérieur dans notre pays devient une réalité.

Des membres du comité de direction/Adiac Du côté de l'océan Atlantique, c'est-à-dire à Pointe-Noire, il va y avoir trois universités. A Brazzaville, il y en a deux sans compter

« Notre université s'expose à une concurrence intellectuelle et esthétique avec les autres universités et comme elle est la plus ancienne, elle a une notoriété à défendre. Il nous faut une bonne gouvernance et la qualité »

les formes privées d'organisation de l'enseignement supérieur », a-t-il dit.

Il a de même rappelé la nécessité de reconstruire l'UMNG et de finaliser les infrastructures en chantier. « Notre université s'expose à une concurrence intellectuelle et esthétique avec les autres universités et comme elle est la plus ancienne, elle a une notoriété à défendre. Il nous faut une bonne gouvernance et la qualité », a-t-il ajouté à l'ouverture des travaux.

En outre, Louis Bakabadio a insisté sur la gestion moderne de la scolarité, la diversification des offres de formation, l'éclatement de l'École nationale d'administration et de magistrature, l'ouverture du département des mathématiques, l'offre des enseignements sur le droit de l'environnement et sur les énergies renouvelables ainsi que sur les sciences de l'environnement.

Fortuné Ibara

BEPC 2023

Avertissement aux candidats



Le ministre lançant un avertissement aux candidats/Adiac

« Les coupables de fraude vont écoper de trois ans d'exclusion ; les téléphones ne seront plus jamais rendus mais plutôt transférés à Brazzaville pour des raisons d'enquête », a fait savoir le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, lors du séminaire de formation des acteurs impliqués dans l'organisation du brevet d'études du premier cycle (BEPC), dont les épreuves débuteront le 4 juillet sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agit là d'un avertissement aux candidats.

Lors des épreuves, les délégués chargés de lutter contre la fraude en milieu scolaire fouilleront les candidats suspects dans les salles d'examen, a indiqué le ministre Jean Luc Mouthou. Ces derniers ne remplacent pas pour autant les surveillants. « Je recommande donc une meilleure collaboration entre les membres du jury et les délégués de l'antifraude », a-t-il instruit.

Le séminaire de renforcement des capacités auquel les organisateurs du BEPC prennent part permet de repréciser les rôles des uns et des autres. L'organisation et le déroulement de l'examen; la gestion d'information sont autant de thèmes inscrits dans l'agenda de ce séminaire.

Rominique Makaya

GESTION DES CATASTROPHES

La Croix-Rouge congolaise consolide son engagement

La Croix-Rouge congolaise (CRC) a affirmé, il y a quelques jours, son engagement à contribuer à la mise en place des mécanismes de gestion des catastrophes ainsi que leur opérationnalisation à Brazzaville.

L'engagement a été pris à l'occasion du forum organisé sur le thème « Renforçons le rôle des acteurs locaux et des communautés dans la préparation et la réponse aux urgences de santé publique et d'autres désastres », en collaboration technique et financière avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge, de la Croix-Rouge française ainsi que des partenaires institutionnels, humanitaires et privés.

Le président national de la CRC, Christian Sédar Ndinga, a rappelé à cette occasion les priorités dans la localisation de l'aide et les interventions dans les zones à risque en vue de revitaliser les fondamentaux de la chaîne d'intervention en situation d'urgence.

De son côté, le représentant de la cheffe de délégation de la

Fédération internationale de la Croix-Rouge pour le Congo, la République démocratique du Congo, le Burundi et le Rwanda, le Dr Léonard Nioulé, a annoncé son soutien et son engagement pour un travail collectif avec la CRC, les pouvoirs publics et les acteurs humanitaires dans le pays.

En effet, a-t-il poursuivi, le rapport mondial sur la question des catastrophes en 2022 insiste sur la prévention et la réponse aux catastrophes en sensibilisant davantage les pouvoirs publics et les parties prenantes à la prévention, la préparation et la réponse aux urgences en vue d'apporter la riposte efficace et durable.

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, Irène Marie Cécile Mboukou Kimbatsa, a réitéré la volonté du gouvernement de renforcer la CRC en

vue d'améliorer la qualité des services auprès des communautés vulnérables victimes des catastrophes naturelles ou provoquées à travers le pays.

Elle a félicité la CRC pour son déploiement pendant la riposte à la covid-19, avec la prise en charge des malades ainsi que l'action des volontaires qui contribuent à la réduction des victimes des inondations.

Les participants au forum ont été édifiés sur le rôle et les responsabilités du ministère en charge de l'Action humanitaire, les principales conclusions du rapport mondial 2022 sur la gestion des catastrophes de la Fédération internationale de la Croix-Rouge fondée sur la confiance, l'équité et l'action en vue de renforcer la résilience des communautés face aux épidémies à venir.

Lydie Gisèle Oka

INTERVIEW

Le Dr Hervé Ntsourankoua: « Les conséquences les plus visibles de la Conférence de Berlin ont été la division du royaume téké en micro États »

La rencontre sur le thème d'actualité mémorielle « Colloque sur les traités : Pierre Savorgnan de Brazza explorateur agissant pour la France et Ilo, roi des Téké (Batéké) » a été initiée, le 24 juin dernier, à la paroisse Église Saint-Hippolyte de l'avenue de Choisy, à Paris treizième, par l'organisation caritative des Tékés de France, réunie au sein du Collectif des amis du royaume Téké (CART). Entretien avec son président, le Dr Hervé Ntsourankoua.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Dr Hervé Ntsourankoua, pourquoi avoir organisé ce colloque ?

Hervé Ntsourankoua (H.N.) : Le CART a organisé ce colloque en tenant compte de l'aspect mémoriel qui demeure, jusqu'à ce jour, sujet à discussion susceptible de mettre en discord plusieurs protagonistes. Jusqu'alors, nous constatons qu'il existe une majorité de personnes qui est convaincue à tort ou à raison qu'il s'agissait d'une énième escroquerie de la France coloniale d'antan. Des suspicions nées parce que le royaume, tel qu'il était organisé à cette époque, n'avait pas besoin d'un De Brazza pour continuer à exister. Est-il besoin de le rappeler, ce royaume semble-t-il existait déjà au XV^e siècle d'après la concordance des recherches des historiens ayant travaillé sur ce pan de l'Histoire ?

L.D.B. : A vous entendre, le traité de Mbé est mis en cause ?

H.N. : En réalité, les travaux de notre colloque ont démontré qu'il existe six traités signés à Nduo par les vassaux. Le Makoko n'en a signé aucun et le parlement fran-

çais, de son côté, avait « ratifié » un. L'histoire attribue la dénomination du traité de Mbé parce qu'à l'époque Mbé était bien la capitale du royaume téké.

L.D.B. : Quelles sont les conséquences après la conférence de Berlin de 1884 ?

H.N. : Effectivement, les conséquences les plus visibles ont été de permettre aux décideurs de cette conférence, d'une manière unilatérale, de diviser le royaume téké en micro États dénués de leur influence d'antan ; de séparer les familles et de saborder, par la même occasion, le royaume téké, l'un des mieux organisés en Afrique subsaharienne.

L.D.B. : Comment comptez-vous capitaliser sur les actes de ce colloque ?

H.N. : Sur le plan associatif, ce colloque a amélioré la visibilité du CART. Nous avons augmenté le nombre d'adhérents d'une manière significative. Il nous a permis également de formuler certaines recommandations pour lesquelles nous souhaitons être entendus par nos gouvernants. À l'issue de nos travaux, les objectifs du CART sont connus de tous, à savoir mener les actions



de valorisation du royaume téké telles que la rédaction du code royal, de la charte des dignitaires

et surtout la construction d'un musée royal à Mbé, capitale du royaume téké.

L.D.B. : Connaissez-vous la cartographie actuelle des ressortissants issus du royaume Téké ?

H.N. : Oui, cartographier les sites actuels des ressortissants de ce royaume était également une préoccupation de nos travaux. Nous avons pu établir que le royaume téké avait cinq entités distinctes : l'État de Mbé qui va de Mikolé (République démocratique du Congo (RDC) à Mbouambé ; l'État de Mfoa qui part de Mikolé, Loufoulakari jusqu'au nord du Kassai ; l'État de Nko, qui part de Mayama, Mouyondzi, Sibiti et Komono ; l'État de Mboon qui part de la Léfini jusqu'à Lékana et l'État de Nguégwel qui va de la Nkéné à la zone Tégulé (actuel Gabon).

En un mot, on retrouve les ressortissants tékés dans espaces allant de l'Ouest de la RDC en passant par le centre et le Sud du Congo jusqu'au Sud-Est du Gabon.

Nous comptons réunir les représentants au sein du CART afin de mieux travailler sur le devoir mémoriel et construire un avenir radieux en mémoire de nos prédécesseurs.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

VIE ASSOCIATIVE

Déploiement des jeunes sur le continent pour propager les idéaux de démocratie

Réunis au sein d'African youth union for democracy (Union de la jeunesse africaine pour la démocratie), des jeunes du continent, dont le Congolais Marius Mavoungou, son secrétaire général, ont décidé de le sillonner pour œuvrer à l'installation d'une démocratie durable, source de progrès socio-économiques.

Dirigée par Mouhamadou Dosso de Côte d'Ivoire, l'organisation internationale apolitique qui compte en son sein les jeunes leaders de ce pays, de la Guinée, du Congo, du Cameroun et du Mali a pour objectif principal de contribuer efficacement au développement durable et inclusif du continent africain.

Aux côtés du président, une équipe dynamique constituée de jeunes bénévoles œuvre en vue de l'atteinte des objectifs assignés. Ce sont : Marius Mavoungou (Congo), le secrétaire général; Diallo Falowi Souleymane (Guinée Conakry), vice-président; Christian Owona Eyenga (Cameroun), président de la commission panafricaine.

Créée en 2020, African youth union for democracy, qui a élu Mouhamadou Dosso son président pour un mandat de cinq



Le président d'African youth union for democracy/DR

ans (2023-2028), va ouvrir très prochainement ses portes à de nombreux autres jeunes Africains vivant sur le continent et de la diaspora, via sa plateforme digitale www.ayud.org et les réseaux sociaux.

Signalons que le siège social d'African youth union for democracy est à Abidjan. Ses objectifs sont de créer une démocratie durable au sein des pays

africains, militer en faveur de la limitation des mandats présidentiels à deux et contre la modification politique des Constitutions des pays africains membres, militer en faveur du respect des droits de l'homme en Afrique, favoriser la participation des jeunes aux prises de décisions politiques, accélérer l'intégration africaine. Ses missions sont, entre autres, de planifier la vie professionnelle, familiale et sociale des jeunes futurs dirigeants africains; organiser des ateliers et forums sur la bonne gouvernance; faire un rapport annuel sur la bonne gouvernance en Afrique inclus dans son magazine (Forum gouvernance); établir des plaidoyers politiques, économiques et sociaux pour une inclusion des communautés africaines.

Hervé Brice Mampouya

SOUDAN

Le chef de l'armée exhorte les civils à prendre les armes pour lutter contre les forces paramilitaires

Le commandant général des forces armées soudanaises, Abdel Fattah al-Burhan, a exhorté mardi les personnes capables de porter des armes à se joindre à la lutte contre les forces paramilitaires.

« Nous demandons à tous les jeunes de notre pays et à tous ceux qui peuvent se défendre de ne pas hésiter ou de ne pas tarder à jouer ce rôle patriotique dans leur lieu de résidence ou en rejoignant les unités militaires pour avoir l'honneur de défendre le pays », a déclaré Abdel Fattah al-Burhan, dans un discours diffusé par la télévision officielle soudanaise.

Le commandant de l'armée a appelé tout le monde à « être vigilant et prêt à affronter les menaces qui pèsent sur le Soudan », un pays qui, selon lui, est la cible de conspirations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Abdel Fattah al-Burhan a également annoncé un cessez-le-feu unilatéral d'une journée « à l'occasion de l'Aïd al-Adha, ou fête du sacrifice », qui est entré en vigueur le premier jour de la fête, le 28 juin.

Le commandant des forces paramilitaires de soutien rapide, Mohamed Hamdan Dagalo, avait lui aussi annoncé lundi un cessez-le-feu unilatéral de deux jours « en considération des circonstances de la fête de l'Aïd et à des fins humanitaires ».

Toutefois, la trêve n'a pas permis d'arrêter l'effusion de sang au Soudan, puisque de violents combats se sont poursuivis mardi entre les deux factions rivales dans la capitale, Khartoum.

Depuis le 15 avril, le Soudan est devenu le théâtre d'affrontements armés meurtriers entre l'armée et les forces de sécurité soudanaises à Khartoum et dans d'autres régions, qui ont fait plus de 3 000 morts et plus de 6 000 blessés, selon le ministère soudanais de la Santé.

Environ 2,5 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur et à l'extérieur du pays depuis l'éclatement du conflit, selon une mise à jour du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, publiée la semaine dernière.

Xinhua

UE-KENYA

L'accord de partenariat économique en bonne voie

L'Union européenne (UE) et le Kenya ont annoncé la conclusion politique des négociations en vue d'un accord de partenariat économique (APE), comprenant un volet commercial, et qualifié par la Commission européenne comme « le plus ambitieux » conclu avec un pays en développement.

Les négociations entre les autorités kényanes et la Commission ont été conclues après la tenue d'un forum d'affaires UE-Kenya, à Nairobi, par le vice-président exécutif de la Commission européenne et commissaire chargé du commerce, Valdis Dombrovskis, et le secrétaire du cabinet du ministre kényan des Investissements, du Commerce et de l'Industrie, Moses Kuria, en présence du président kényan, William Ruto. Elles s'inscrivent dans la suite du rapprochement entamé par l'UE avec la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE). L'APE UE - Kenya vise à mettre en œuvre, sur un plan bilatéral, les dispositions d'un accord de partenariat économique global conclu en 2014 entre l'UE et la CAE et sera ouvert à l'adhésion d'autres pays membres de

la CAE à l'avenir. « *Il s'agit de l'accord commercial le plus ambitieux de l'UE avec un pays en développement en ce qui concerne les dispositions en matière de durabilité, telles que la protection du climat et de l'environnement et les droits des travailleurs* », souligne la Commission dans son communiqué. Il stimulera, en outre, le commerce des marchandises et créera de nouvelles opportunités économiques, « grâce à une

coopération ciblée visant à renforcer le développement économique du Kenya ».

Un accord « équilibré »

L'APE ouvrira immédiatement et pleinement le marché de l'UE aux produits kenyans et encouragera les investissements de l'UE au Kenya grâce à une sécurité juridique et une stabilité accrues, un mécanisme de règlement des différends étant intégré à l'accord. L'UE est la première destination des

exportations et le deuxième partenaire commercial du Kenya, avec un total de 3,3 milliards d'euros d'échanges commerciaux en 2022, en hausse de 27 % par rapport à 2018. Concernant les engagements en matière de développement durable, la Commission insiste sur le fait que le Kenya joue un rôle de pionnier dans les efforts de durabilité sur le continent africain et est un allié fiable dans la lutte contre le changement climatique. Le

pays codirige l'initiative de la Coalition des ministres du Commerce sur le climat lancée plus tôt cette année, avec l'UE, l'Équateur et la Nouvelle-Zélande. « *L'APE UE-Kenya s'appuie sur ce solide bilan et constitue le premier accord avec un pays en développement dans lequel la nouvelle approche de l'UE en matière de commerce et de développement durable est reflétée* », précise encore la Commission. L'accord contient des engagements commerciaux et de durabilité « forts », y compris des dispositions contraignantes sur les questions de respect des normes de l'Organisation internationale du travail en matière de droits des travailleurs, d'égalité des sexes, d'environnement et de lutte contre le changement climatique.

Noël Ndong

« Il s'agit de l'accord commercial le plus ambitieux de l'UE avec un pays en développement en ce qui concerne les dispositions en matière de durabilité, telles que la protection du climat et de l'environnement et les droits des travailleurs »

GRANDE-BRETAGNE

L'envoi des migrants au Rwanda coûterait près de 200 000 euros par personne

Le projet controversé de Londres d'envoyer des demandeurs d'asile au Rwanda coûtera près de 200 000 euros par personne, a reconnu le gouvernement britannique.

Le gouvernement conservateur a fait du contrôle de l'immigration légale et illégale qui était déjà une promesse du Brexit, l'une de ses priorités. Il a en particulier promis de stopper les petites embarcations de demandeurs d'asile qui arrivent par la Manche. En 2022, plus de 45 000 migrants – un record – ont fait cette traversée pour se rendre au Royaume-Uni. Ils sont déjà plus de 11 700 cette année à l'avoir fait. Le gouvernement veut pouvoir transférer les migrants arrivés illégalement vers des pays tiers comme le Rwanda, pour les dissuader de venir au Royaume-Uni. Ce projet est actuellement débattu au Parlement.

Selon des estimations du ministère de l'Intérieur, le gouvernement pourrait dépenser 169 000 livres sterling (196 470 euros) pour chaque mi-



Des migrants/DR

grant envoyé au Rwanda. Cela inclut un paiement de 105 000 livres sterling (122 120 euros) au pays tiers, ainsi que le billet d'avion et les coûts administratifs. Mais le ministère estime que sur quatre ans,

il pourrait économiser 106 000 livres sterling (123 290 euros) pour chaque demandeur d'asile, notamment en économisant les frais d'hébergement. Il faudrait que deux migrants sur cinq soient dis-

suadés de traverser la Manche pour que le projet soit rentable, selon ces données. Ces chiffres, dont le ministère de l'Intérieur précise qu'ils sont « très incertains », ont relancé les critiques contre le projet

du gouvernement.

« *S'il était adopté dans sa forme actuelle, le projet de loi empêcherait des dizaines de milliers de réfugiés d'accéder à la protection à laquelle ils ont droit en vertu de la législation internationale* », a critiqué le directeur de l'organisation Refugee Council. « *Cela coûterait des milliards de livres sterling et ne résoudrait en rien la crise* » actuelle du système d'asile, a-t-il ajouté.

Le projet d'envoyer des migrants au Rwanda a été annoncé l'an dernier par Boris Johnson, lorsqu'il était Premier ministre. Mais il avait été bloqué à la dernière minute par une décision de la Cour européenne des droits de l'Homme. Des juges doivent, d'ailleurs, rendre une décision ce jeudi sur un nouvel appel.

Noël Ndong



Clap de fin sur la première édition du Colloque de l'APEC sur la Gouvernance Bancaire en Zone CEMAC

Brazzaville, Capitale de la République du Congo a abrité du **23 au 25 Mai 2023** un colloque économique co-organisé par l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit du Congo (APEC) et le Cabinet SVUS, sur le thème "**LA GOUVERNANCE BANCAIRE EN ZONE CEMAC**".

Trois jours durant, les participants ont passé en revue plusieurs thématiques au nombre desquelles : la nécessité d'appliquer la réglementation bancaire en la matière, la fonction d'administrateur, la Relation entre le Directeur Général d'une banque et son Directeur Général Adjoint, l'épineuse question des mandats sociaux des dirigeants, la problématique de l'agrément, la différence entre le mandat social et le contrat de travail, et la Responsabilité disciplinaire des dirigeants. Sur la fonction d'Administrateur, il leur a été rappelé qu'ils ont certes des droits, mais ils ont aussi et surtout des devoirs parmi lesquels : la confidentialité, la diligence et la loyauté qui fondent le métier du banquier et la fonction d'Administrateur. De même, il a été clarifié sans tabou, le rôle du Directeur Général et de son Adjoint et les équivoques ont été levées.

Au sujet des mandats sociaux des dirigeants, et de la problématique de l'agrément, ces questions n'ont pas été éludées, la réaction des participants a permis de clarifier ces questions.

Quant à la différence entre le mandat social et le contrat social, les participants ont eu recours à la circulaire de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) établie à cet effet, et qui demeure d'actualité.

Enfin de la Responsabilité disciplinaire des dirigeants, il a été notifié que la bonne gouvernance bancaire passait aussi par la sensibilisation des dirigeants.

Clôturant ce colloque au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, son Directeur de Cabinet, Monsieur Athanase NGASSAKY a salué la présence du superviseur de la COBAC qui illustre bien l'intérêt que suscitait ce colloque.

Aussi l'intervention du Vice-gouverneur de la **Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)** qui a édifié les participants sur les dispositions prises pour inciter les économies de la CEMAC à s'orienter vers la finance durable a été bien appréciée, de même que la reconnaissance par le Vice-Gouverneur du rôle essentiel que les banques doivent jouer dans le processus de développement de la « Banque du futur » qui devra prendre en compte les questions climatique et environnementale.

En somme, le colloque a montré son utilité et son intérêt, par le niveau de participation, la clarté et la qualité des échanges. Il reste à tirer les leçons de ces assises à travers la mise en œuvre des recommandations fortes destinées à améliorer la gouvernance des établissements de crédit. En agissant ainsi, l'impact et le rôle du système bancaire dans nos économies s'en trouveront améliorés dans l'intérêt des entreprises, des actionnaires, des dirigeants, des parties prenantes et de la société concluait le Directeur de Cabinet du Ministre en charge des Finances.

Brazzaville, le 25 Mai 2023

FESPAM

Les artistes kinois invités à s'inscrire au Musaf

Hormis les quelques noms déjà associés pour servir de boute-en-train, question de drainer le public, tous les autres musiciens désireux de prendre part à la onzième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) à Brazzaville sont tenus d'envoyer des vidéos via un numéro WhatsApp repris sur l'affiche ou par mail.

« Jusqu'aux éditions précédentes, le Fespam se tenait à la manière de tout ce qui se fait ici et là, un peu comme une kermesse. Une manifestation où étaient érigés des stands de buvette et restauration où se vendait un peu tout », a affirmé Ange Pongault. L'opérateur culturel a dit au Courrier de Kinshasa qu'avec le Marché de la musique africaine (Musaf), l'événement met un point d'honneur à se donner plus de prestige. Ce marché a été présenté comme la grande innovation de cette onzième édition par le commissaire général, Geravis Hugues Ondaye, lors de sa conférence de presse à Kinshasa.

Consultant au Musaf, Ange Pongault a annoncé la couleur. « Pour cette fois, nous avons voulu faire différemment dans l'esprit du Midem à Cannes ». Le Musaf a l'ambition de se tenir à la façon de ce grand rassemblement en France, en marge du Festival de Cannes, entendu comme le plus grand au monde des entreprises travaillant dans le secteur de la musique. Il a indiqué : « Le Masa en Afrique de l'Ouest se tient dans ce même esprit. Il est bien temps que l'industrie musicale soit professionnalisée aussi en Afrique centrale, et que le Fespam, dans son organisation, se positionne

comme les événements d'envergure du monde ».

Avec le Musaf, il est prévu qu'à cette onzième édition, du 15 au 22 juillet, les experts de la musique en matière des droits d'auteurs et droits voisins, du streaming, débattent de la nouvelle façon de commercialiser la musique, aussi bien l'édition que la diffusion musicale en ligne, la vente des spectacles, etc. Pour cela, a indiqué Ange Pongault, « Le Musaf recevra des tourneurs, toutes sortes d'experts et tous les acteurs de la chaîne de l'industrie musicale, notamment des fabricants d'instruments de musique, d'accessoires et des réalisateurs en informatique musicale. Nous aurons différents représentants de divers secteurs de l'écosystème musical en général ».

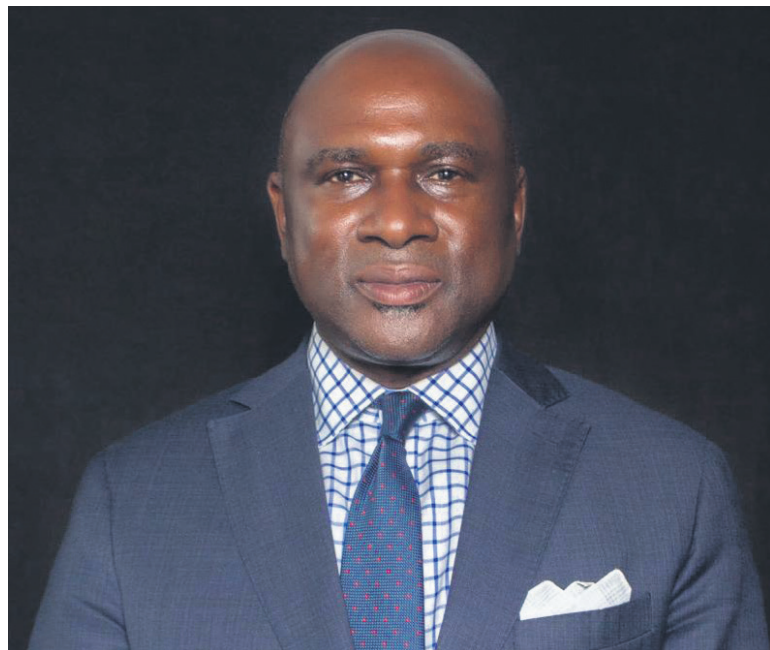
En outre, a-t-il souligné, « le Musaf ne se limite pas à l'Afrique, il s'ouvre à tous les continents car le but c'est de faire aussi en sorte que les Africains puissent vendre au-delà de l'Afrique ». D'autant plus que, a-t-il poursuivi, « la musique africaine est consommée quasiment partout. Les sons de nos artistes sont repris partout dans le monde. Maintenant, il faut trouver comment capitaliser tout cela, faire en sorte que le musicien ne soit pas toujours le parent pauvre

de l'industrie musicale ».

Scène tremplin

L'autre avantage offert par le Fespam, à travers le Musaf cette année, est l'ouverture d'une scène qui devrait servir de tremplin aux jeunes talents mais pas que. « Les artistes en herbe et confirmés qui veulent rencontrer des tourneurs auront l'occasion de se produire et seront jugés sur pièces », a prévenu Ange Pongault. Ce, dans la perspective qu'il « s'ensuive des signatures de contrats », insistant sur le but poursuivi par le Musaf « d'emmener les musiciens du continent à s'exporter ».

Il a renchéri que « l'innovation c'est aussi qu'en considérant bien l'histoire de tous les groupes reconnus lancés par des jeunes, que ce soit Wenge, Extra Musica ou d'autres encore, ils ont toujours commencé en système "d'orchestres manzanza". A savoir qu'ils avaient pour batterie les traditionnels balais de palmier associés éventuellement à un bout de tôle ou de tonneau et d'autres objets comme instruments rudimentaires ». Ainsi, « le Musaf entend créer une émulation des «orchestres manzanza» d'enfants de 10 à 16 ans ». En leur faisant de la place sur son podium, « ils vont se produire pour



Ange Pongault, opérateur culturel et consultant au Musaf/DR

acquérir l'expérience d'une première vraie scène, mais par-delà aussi peut-être avoir l'opportunité de passer à de vrais instruments grâce à des producteurs qui pourront les suivre », a dit le chevronné opérateur culturel. Ce qui est à ses yeux « une manière de nourrir de nouvelles vocations et emmener les artistes de tous bords à se développer ».

Pour les artistes kinois, groupes musicaux ou chanteurs en solo, Ange Pongault précise que malgré l'emphase mise sur la rumba à l'actuelle édition, quitte à célébrer son

inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, « tout le festival ne va pas être centré sur elle au risque d'être monotone ». Et qui plus est, a-t-il rappelé encore, « Le Musaf a pour but de vendre des artistes et de développer l'écosystème musical africain, l'on ne peut se cantonner à la rumba ». Dès lors, a-t-il martelé, « L'événement est ouvert à toutes sortes d'expressions musicales, musique urbaine, slam, rap, etc., sinon ce ne serait pas véritablement le Festival panafricain de la musique ».

Nioni Masela

NÉCROLOGIE



La famille Ickonga vous informe du programme des obsèques du Colonel à la retraite monsieur Charles Daniel Ickonga :

Vendredi 30 juin 2023

9h30 : levée de corps à la morgue municipale du CHU,
11h00 : recueillement au domicile familial sis au quartier Nkombo;
14h : départ au cimetière du Centre-ville.
17H00 : fin de la cérémonie

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

INTERVIEW

Albert Ondo Ossa : « La bataille du développement se gagne par la qualité des hommes formés »

Elections au Gabon, relations avec l'Union européenne, commerce entre les pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Albert Ondo Ossa, ancien ministre de l'Enseignement supérieur au Gabon et candidat à la prochaine élection présidentielle, a répondu aux questions de l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), lors de son passage à Bruxelles, le 20 juin. Entretien.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Peut-on connaître l'objet de votre visite à Bruxelles ?

Albert Ondo Ossa (A.O.O.) : Je suis venu à Bruxelles, la capitale de l'Europe, pour rencontrer les parlementaires de l'Union européenne, afin d'attirer leur attention sur la situation réelle du Gabon qui est difficile. Les élections de 2009 et de 2016 se sont très mal passées et il y a eu mort d'hommes. Pour les élections d'août prochain, le pouvoir joue à cache-cache et nous ne disposons pas de toutes les informations sur ce scrutin. Je suis donc venu à Bruxelles pour prévenir. Même si le pouvoir gabonais a déclaré que l'Union européenne (UE) n'enverra pas de mission d'observation électorale, nous demandons qu'il y ait ses observateurs, sinon le pouvoir sera juge et partie. Une élection doit permettre à tous ceux qui sont en compétition de s'accorder. Je suis donc venu demander à l'UE de venir superviser les scrutins au Gabon, en envoyant des observateurs. Nous sommes sûrs que l'opposition a toujours gagné dans les urnes, mais les résultats sont falsifiés et modifiés par le pouvoir.

L.C.K. : Selon l'UE, c'est à l'Etat gabonais qu'il revient de l'inviter et elle ne peut pas envoyer des observateurs de sa propre initiative...

A.O.O. : Il ne s'agit pas de se rendre au Gabon de sa propre initiative, mais plutôt de changer le modus operandi. Le gouvernement ne peut pas être juge et partie. Il appartient à l'UE de donner une bonne appréciation, surtout que lors des deux derniers scrutins, le pays a enregistré de nombreux morts. Il faudrait que ces situations cessent et que nous ayons des élections apaisées, comme le souhaite le président de la République lui-même. On ne connaît pas les décisions qui ont été prises lors de la dernière certification politique, où la Constitution a été modifiée en faveur du pouvoir. L'opposition qui y a été représentée a demandé un certain nombre de choses, où est-ce qu'on en est ? L'UE a la capacité, par une diplomatie souterraine, de contraindre les pouvoirs en Afrique.

L.C.K. : Qu'est-ce qui vous a été répondu par rapport à votre demande ?

A.O.O. : Le problème a été posé et j'ai l'impression d'avoir été entendu. C'est de la diplomatie souterraine et on ne peut pas vous dire ce qu'on va faire ou qu'on ne va pas faire. Mais, il était important de faire entendre un autre son de cloche que celui du pouvoir.

L.C.K. : A part l'envoi d'une mission électorale de l'UE, quelles sont les autres demandes de l'opposition ?

A.O.O. : Pour qu'une élection soit apaisée et sincère, il faudrait la biométrie et le pouvoir l'a promis. On court après la biométrie depuis pratiquement cinq ans. La démocratie est inclusive et non exclusive. Or, le pouvoir est habitué à exclure. Les Occidentaux ne doivent pas venir en pompiers. C'est maintenant qu'il faut prévenir d'éventuels dérapages, en donnant le meilleur ton aux autorités gabonaises.

L.C.K. : Vous fondez votre stratégie politique sur la « Real politik ». En quoi consiste-t-elle ?

A.O.O. : La Real politik consiste à prendre en compte les intérêts de tous les partenaires qui interviennent au Gabon, sans léser les aspirations légitimes de notre population: la démocratie et le bien-être.

L.C.K. : Le Gabon et l'UE ne sont pas parvenus à signer les accords de partenariat économique (APE). Etes-vous en faveur de leur renégociation ?

A.O.O. : Oui, je suis favorable à la reprise des négociations, mais avec des conditions. Le processus des APE dépend des Etats, tout d'abord. Il s'agit d'une coopération multilatérale et non bilatérale. Cela veut dire que les Etats doivent se mettre ensemble. Néanmoins, quand on a un éventail trop large d'Etats, on aboutit à des disparités. Il faudrait assainir ces disparités et aller par zones. La zone Afrique centrale est hétérogène, avec des pays enclavés, des pays côtiers, des pays pétroliers et d'autres non pétroliers. On doit tenir compte des avantages comparatifs. C'est dans ce cadre que les APE doivent être négociés, en sachant que les relations sont multilatérales, mais que chaque pays doit trouver son compte. Nous devons d'abord nous entendre en Afrique centrale, notamment au sein de la CEEAC et

de la Cémac. Que nous parlons d'une même voix par rapport à nos produits, même si nous avons une production diversifiée.

L.C.K. : Quelles seront vos priorités si vous êtes élu président du Gabon ?

A.O.O. : La première priorité c'est l'homme. Redonner la dignité aux Gabonais et au bulletin de vote. Donner la possibilité au peuple gabonais de sanctionner les dirigeants ; mettre en place les infrastructures scolaires et universitaires, car la bataille du développement se gagne par la qualité des hommes formés. Le Gabon ne peut rayonner à l'international que par la qualité ; ensuite, mettre en place les infrastructures sanitaires et de transport. Il faut également créer un cadre juridique pour le bon déploiement des entreprises.

L.C.K. : Etes-vous favorable à la sortie du Gabon de la zone Franc CFA ?

A.O.O. : Ce ne sont pas des prises de position a priori. Il faut des études sérieuses là-dessus. Ce n'est pas une décision qui incombe seulement aux politiques, mais à la nation tout entière. On peut commanditer une étude avec des questions bien précises : a-t-on intérêt ou non à sortir de la zone CFA, quelles sont les limites de la situation actuelle ? Peuvent-elles être améliorées ? Et lorsqu'on sort du F CFA, on fait quoi ? On crée une monnaie unique ou faut-il une monnaie pour chaque pays ?

En tant qu'économiste, j'estime qu'une monnaie pour chaque pays ne sert à rien, car on est à l'ère des regroupements. Sur le plan international, la réponse à cette question dépend des relations commerciales. Nous faisons principalement du commerce aujourd'hui avec l'Europe. Cette liaison avec l'Europe se fait par le FCFA. Si nous voulons aller au-delà, nous pouvons solliciter une liaison avec l'Europe, mais ce n'est pas une décision qui s'impose aux Européens. Il faudra négocier, parce qu'il faudra que la banque centrale européenne soit associée. Or, l'accord que nous avons dans le cadre du FCFA n'est pas monétaire, mais budgétaire. C'est un objectif à terme d'avoir une indépendance monétaire. Cela se travaille et il ne faut pas moins de dix ans. Il faut éviter les dé-



ficits budgétaires, instaurer une bonne gouvernance et avoir un milieu des affaires pour gagner en potentialités et en rentabilité. La monnaie étant le reflet d'une économie, si cette dernière est mal gérée, on aura une monnaie faible. C'est un processus internet et il faut se donner les moyens pour y arriver.

L.C.K. : Que faudrait-il pour que le Gabon commerce beaucoup plus avec les pays de la Cémac et de la CEEAC ?

A.O.O. : Cela dépend de la structure de nos économies. Le Gabon produit et commercialise notamment du pétrole, du manganèse et du bois. On produit en fonction du marché et, actuellement, le marché extérieur est le plus ouvert. Je dis toujours que le Gabon est un petit pays preneur de prix et quand vous êtes preneur de prix, vous ne pouvez rien imposer à la communauté internationale. Il faudrait mettre en place une véritable économie de production.

Au niveau de l'Afrique centrale, le commerce entre le Gabon et les autres pays est limité aux petits produits agricoles. Par exemple, le Gabon importe beaucoup de produits alimentaires du Cameroun. Mais nos principaux produits, qui sont à l'origine de nos ressources budgétaires, ne sont pas destinés à la vente dans la sous-région. Le commerce intra-zone est faible par rapport au commerce extra zone. Pour corriger cela, il faut trouver des marchés. Par ailleurs, pratiquement tous les pays de la région ont les mêmes productions.

L.C.K. : En juin 2022, le Gabon a adhéré au Commonwealth. Qu'est-ce que cela apporte au pays ?

A.O.O. : Le Gabon ne gagne rien du tout. Le Commonwealth n'est pas un espace commercial. Le seul avantage pour le pouvoir c'est qu'on ne dénonce pas la gestion au sein de cette organisation. Quand on est au pouvoir, on ne doit pas prendre des décisions à l'emporte-pièce. C'est pour cela que nous voulons instaurer une démocratie

participative. Car, une décision telle que cette adhésion au Commonwealth doit procéder d'un référendum pour demander l'avis du peuple. On ne doit pas prendre des décisions à la légère.

L.C.K. : Le Gabon préside actuellement la CEEAC. Quelle est l'utilité de cette organisation pour les pays d'Afrique centrale ?

A.O.O. : La CEEAC est utile car l'intégration est toujours utile. Mais, est-elle performante ? Les égoïsmes nationaux constituent des entraves. Nous sommes actuellement dans la phase d'une intégration institutionnelle, mais nous devons arriver à une intégration des marchés. Il faut mettre en place un certain nombre d'infrastructures communes ; résoudre ensemble des problèmes globaux (Climat, par exemple) via de véritables politiques communes. L'intégration est une bonne chose, mais il faut lever toutes les entraves. Pour cela, il faut des dirigeants solidairement volontaires, parce que la volonté politique des Etats va conduire à la mise en place d'institutions appropriées pour atteindre les objectifs.

L.C.K. : Vous êtes optimiste quant à votre victoire à la prochaine élection présidentielle ?

A.O.O. : Je suis optimiste. Le pouvoir a toujours perdu les élections et le pouvoir actuel a atteint une telle impopularité qu'il ne peut même pas atteindre 10% des votes lors des prochaines élections et je suis généreux. Donc, je n'ai aucun problème par rapport à la victoire dans les urnes. Mais, face aux urnes, s'est imposée une force qui s'installe et qui dure. Je suis donc venu à Bruxelles pour attirer l'attention des Occidentaux et de l'UE pour leur dire qu'il ne sert à rien de venir jouer aux pompiers quand c'est trop tard. C'est maintenant qu'il faut tirer la sonnette d'alarme et amener le pouvoir gabonais à organiser des élections crédibles. Et surtout à respecter le résultat des urnes.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

ENJEUX POLITIQUES

L'AAAP renforce ses rangs pour la réélection de Tshisekedi

Nouvelle plateforme sur la scène politique congolaise, l'Alliance des acteurs attachés au peuple (AAAP) a rapidement fourbi ses armes pour les élections de décembre 2023. Après sa sortie officielle le 1er juin dernier à Kinshasa, tout s'est accéléré pour ce rassemblement politique de la majorité au pouvoir conduite par Tony Kanku Shiku, haut représentant de l'autorité morale Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Après les adhésions de plusieurs partis politiques en son sein, l'AAAP a rapidement procédé à la désignation des membres qui vont animer ses différences structures et services. La décision a été rendue publique le 25 juin sur les antennes de la Radiotélévision nationale congolaise par Tryphon Kin-Kiey Mulumba, président du Parti pour l'action et membre de l'AAAP.

Fort de plus d'une soixantaine de partis politiques, l'AAAP aligne désormais une équipe de treize dirigeants au niveau national. Et les deux objectifs cruciaux de ce regroupement sont d'une part de « soutenir, avec dévouement et jusqu'au sacrifice suprême, le président de la République, chef de l'État, son excellence Félix-Antoine Tshisekedi à la prochaine présidentielle, afin de sa réélection écrasante et sans appel à la magistrature suprême », et de l'autre, de « doter le chef de l'État d'une majorité confortable et homogène dans les deux chambres du Parlement, ainsi qu'aux assemblées provinciales et locales ».

Présidente du parti congolais acquis au progrès, Nefertiti Ngudianza Kisula Bayokisa déclarait pertinemment le jour de son adhésion et de la signature de la charte de l'AAAP : « Notre but principal est de mouiller aussi le maillot pour la réélection du chef de l'État d'abord. Dans notre parti politique, nous avons un slogan «Cap pour le deuxième



Tony Kanku Shiku, le Haut Représentant de l'Autorité Morale. DR.



Tony Kanku Shiku et les membres influents de l'AAAP dont le président Laurent Batumona, Henriette Wamu et Nefertiti Ngudianza. DR

mandat de Fatshi ». C'est donc sur la base de cette double option que l'AAAP se structure à travers cette équipe de treize dirigeants au niveau national.

Batumona et son équipe

Laurent Batumona Nkhandi Kham, président du parti politique Mouvement de solidarité



Laurent Batumona Nkhandi Kham, Président.



pour le changement, est nommé président de l'AAAP. Mwanza Hamisi Singoma est promu premier vice-président chargé de l'économie, des finances et des relations

avec les institutions, alors qu'Abdon Etina Bekile Ipan est le deuxième vice-président chargé de la mobilisation et des stratégies électorales. Henriette Wamu Atamina est, pour sa part, désignée troisième vice-présidente chargée du genre et suivi des partis politiques. Michel Bongongo Ikoli fait office de quatrième vice-président chargé de la communication et Steve Mbikayi Mbuluki est le cinquième vice-président chargé de la visibilité et de l'implantation.

Le poste de secrétaire général de l'AAAP échoit à Jacques Ikung Mbul et Nefertiti Ngudianza Bayokisa est la première secrétaire générale adjointe chargée de l'économie, des finances et des relations avec les institutions. Le deuxième secrétaire général adjoint chargé de la mobilisation et des stratégies électorales, c'est Constant Lomata Kongoli, alors que Claude Dipo Esabe est nommée troisième secrétaire générale adjointe chargée du genre et suivi des partis politiques.

Mong-Iyomo Boshab Yann-Eric est le quatrième secrétaire général adjoint chargé de la communication. Et Serge Maghoma Nyembo est promu cinquième secrétaire général adjoint chargé de la visibilité et de l'implantation. Enfin, Tryphon Kin-kiey Mulumba est nommé porte-parole et conseiller politique de Tony Kanku Shiku, haut représentant de l'autorité morale.

Martin Engimo

VACCINATION

Le ministre de la Santé lance la troisième édition du forum national

Sous le haut patronage du président de la République, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Samuel Roger Kamba, a lancé le 27 juin à Kinshasa le troisième forum national en faveur de la vaccination et l'éradication de la poliomyélite en République démocratique du Congo (RDC).

D'entrée de jeu, le ministre Samuel Roger Kamba a invité les participants à revisiter ce qui est déjà accompli et éclairer ce qui demeure. « Je suis particulièrement heureux de vous retrouver pour discuter de manière franche et nous encourager tous à tenir nos promesses et celles-ci ne peuvent se réaliser que lorsque nous nous arrêtons pour revoir ce que nous avons déjà fait jusque-là. En effet, revisiter ce que nous avons accompli, éclairer ce qui demeure pour nous un défi et énumérer les leçons apprises que nous devons maintenir et retenir depuis que le premier forum a eu lieu en 2019, ce sont là les actions attendues de nous au cours des présentes assises », a-t-il insisté.

A en croire le ministre de la Santé, ce forum est une oppor-



La vaccination, une stratégie de lutte contre la mortalité infantile. DR

tunité de maintenir ou de réorienter les actions pour que la vaccination demeure au centre des priorités du gouvernement central, des directions et des programmes du ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention. Il a, par ailleurs, émis le souhait de voir chacun

se pencher sur « les détails qui feront booster l'humilité des concitoyens et, particulièrement, des femmes et des enfants qui attendent un changement de paradigme dans ce domaine ».

Aussi a-t-il demandé aux partenaires d'encourager et d'accom-

pagner la RDC avec encore plus d'efficacité dans les approches d'appui qu'ils procurent, et ceci depuis plusieurs années. Pour lui, cette édition du forum est un moyen de dialogue et d'échange avec tous les acteurs pour une vaccination plus équitable.

Les objectifs du forum

Le forum sur la vaccination vise, entre autres, à atteindre, d'ici à 2027, au moins 75% de la couverture vaccinale pour les enfants complètement vaccinés avant leur premier anniversaire; augmenter et décaisser, au niveau national, la ligne budgétaire allouée à la vaccination pour assurer les coûts des vaccins traditionnels; répondre aux besoins de cofinancement de nouveaux vaccins et la mise en œuvre opérationnelle des activités et maintenir la gratuité de la vaccination;

Il vise également à insérer et décaisser, au niveau provincial, une ligne budgétaire allouée à la vaccination pour assurer la mise en œuvre opérationnelle des activités avec comme objectif d'atteindre 1 dollar par enfant à vacciner et par an; être des champions pour la promotion d'une couverture vaccinale universelle visant à réduire les conséquences des maladies évitables par la vaccination, afin d'aider le pays à atteindre ses objectifs en matière de santé et de développement économique et social.

Notons que les partenaires internationaux et nationaux de la vaccination sont prêts à soutenir davantage les efforts de la RDC pour réduire le nombre d'enfants n'ayant pas de vaccins grâce au lancement du Plan Mashako - Phase 2.

Blandine Lusimana

GOSPEL

Un concert de Mike Kalambay prévu en 2024 au stade des Martyrs

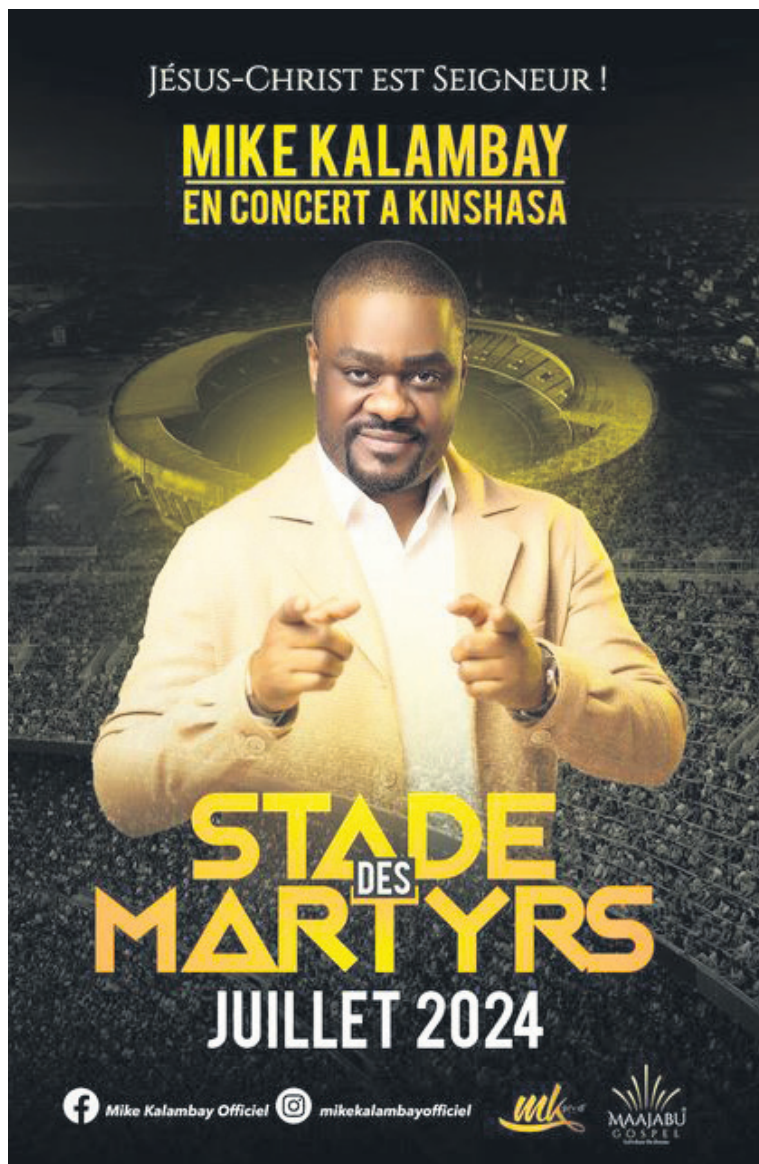
Maajabu Gospel assurera la production de l'événement du pasteur et chanteur de l'église Sa présence church, Mike Kalambay, a-t-il annoncé le 28 juin sur Facebook, une année avant sa tenue, sans en donner la date précise.

Il semble que l'annonce postée le 28 juin à la première heure soit la réponse à une interrogation lancée il y a deux jours sur le même réseau social, à savoir « Et si nous célébrons le Seigneur au stade des Martyrs avec le meilleur hit de l'année, « Bisengo Ya Lola » ? ». Au vu de l'affiche et de la publication qui l'accompagne, la question n'était pas innocente. Plutôt une entrée en matière, un avis au public dans le but de le préparer à recevoir cette information telle un acquiescement à une demande. D'ailleurs, c'est sur les mots « Proposons une date » que le questionnement avait commencé. Et, il semble que la démarche ainsi présentée : « Après propositions, nous attendrons la confirmation de la légende Mike Kalambay Officiel pour enfin amener ce stade au paradis en gagnant des âmes pour Christ », a rapidement produit ses fruits. Deux jours plus tard, la réponse est publiée. Une invitation est postée : « Tous au stade des Martyrs en Juillet 2024 pour célébrer le Seigneur avec Bisengo ya lola, Matondo, Ngohu, Mal à l'aise, Belala, Bonganga, etc. ». Elle passe finalement pour une réponse à une sorte d'attente collective. A n'en pas douter, cela participe tout autant à la promotion de Bisengo ya lola, titre cité en premier extrait du dernier album de Mike Kalambay sorti cette année même, Dieu en toute circonstance.

Une bonne année à l'avance. « C'est avec empressement et joie que le Pasteur Mike Kalambay nous donne officiellement rendez-vous au Stade des Martyrs de Kinshasa au mois de Juillet 2024 », peut-on lire au bas de l'affiche. Le chanteur y apparaît en avant-plan mis en évidence par les écrits jaune or qui l'encadrent de haut en bas et le fond, un stade noir de monde. L'organisation de ce concert est présenté tel un moment de célébration? à savoir que « Dieu aime que son peuple le célèbre ». Aussi, il y a cette mobilisation tous azimuts qui suit : « Préparons-nous à lui dire avec notre meilleur effort combien Il mérite notre louange ! »

Le spectacle constitue un ensemble

Jouer au stade des Martyrs est devenu bien à la mode depuis le concert de Wenge 4x4 reconstitué. Ce show n'avait pas répondu à la grande attente du public, la technique n'étant pas au point et la prestation générale pas terrible. Heureusement que le public plutôt nostalgique s'en était accommodé et cette prestation a créé des émules. Depuis, les affiches de concerts à ce stade se succèdent et les artistes y défilent comme s'ils s'alignaient en ordre de bataille ou du moins devaient se soumettre à l'épreuve. Une sorte de compétition inavouée qui pousse désormais tous les ar-



tistes à donner la preuve de leur popularité. Le dernier en date est Ferre Gola qui a joué le 24 juin dernier en attendant que Félix

Wazekwa lui succède le 12 août prochain. Notons cependant que les fans ont toujours soutenu leurs stars

et orchestres quoique ces derniers ne leur ont pas toujours donné le meilleur. En effet, même si les Golois, les inconditionnels de Ferre Gola lui ont démontré à suffisance leur attachement avec une affluence de loin plus remarquable que celle des Warriors de son rival Fally Ipupa, il n'est pas exempté pour autant. En effet, sur le plan technique, comme pour tous les autres avant lui, il y a à redire. Il y a lieu de citer Paul le Perc, l'une des références jazz de Kinshasa qui a fait, dit-il, de « petites observations purement artistiques » qu'il a qualifiées de « points faibles ». Le réputé percussionniste a notamment rappelé : « Il est important que le régisseur lumière maîtrise le déroulé du spectacle pour l'adapter la lumière ». L'expérimenté régisseur lumière, Wedou Wetungani, a renchéri soulignant que « le spectacle constitue un ensemble. Lumière, son, scénographie, costumes, etc., sont tous à considérer et nos musiciens doivent apprendre à travailler avec tous les techniciens. Ils doivent faire avec tout ce monde-là pour avoir de la cohérence dans le déroulé du spectacle ».

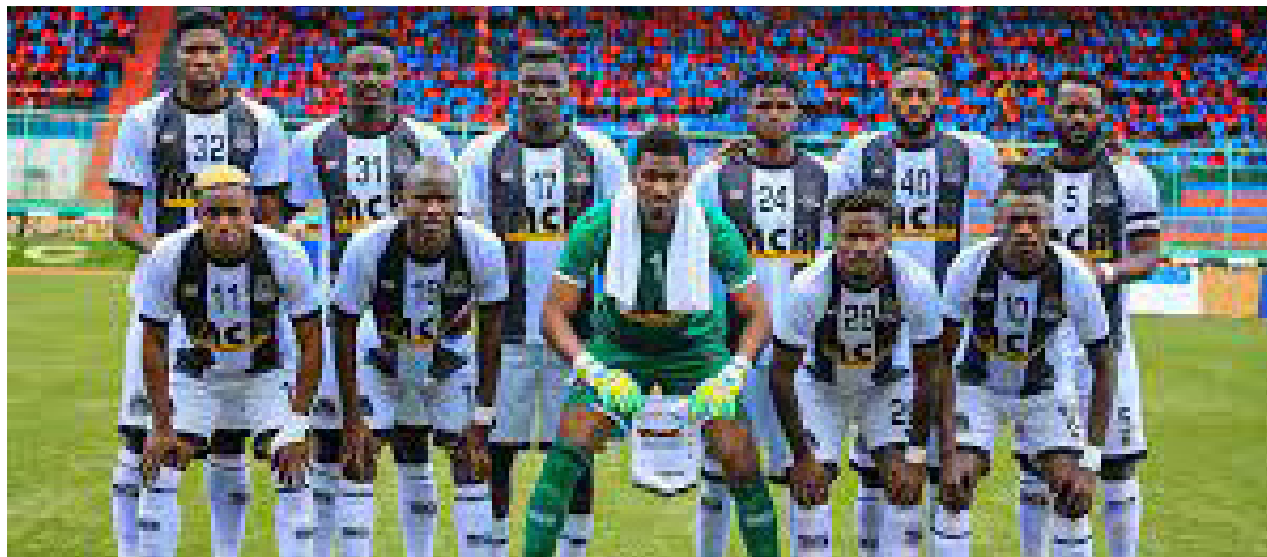
Improvisation et impréparation sont souvent les tares des stars de la rumba de sorte que pour Wedou, « nos musiciens doivent apprendre, ils ont tous beaucoup à apprendre ».

Nioni Masela

FÉCOFA

Mazembe, V.Club, DCMP et Lupopo ont satisfait à la procédure d'octroi des licences CAF

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a annoncé, le 26 juin, dans un communiqué, que le Tout-Puissant Mazembe, l'AS V.Club, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) et le FC Saint-Eloi Lupopo ont satisfait à la procédure d'octroi de licence pour les compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (CAF).



Le Tout-Puissant Mazembe de Lubumbashi/DR

L'instance faîtière du football congolais, dirigée actuellement par le Comité de normalisation, a également invité les quatre clubs à payer 2500 dollars américains comme frais administratifs au plus tard le 30 juin, avant le retrait de la licence. « Nous avons le plaisir de vous informer que vos clubs ont satisfait à la procédure d'octroi de la licence des clubs engagés aux interclubs de la CAF, saison 2023-2024. Et nous vous prions de passer à la caisse pour verser les frais administratifs y afférent pour les retraits de

la licence au plus tard le 30 juin », peut-on lire dans ce communiqué.

D'après la Fécofa, la licence va servir de preuve pour ces clubs qui représenteront la République démocratique du Congo la saison prochaine aux interclubs africains, en cas de contrôle de la CAF lors de leurs différents matches. Il sied de noter que cette nouvelle exigence de la CAF vise à promouvoir le développement et la professionnalisation du football africain.

Martin Enjimo

APPEL À CANDIDATURES

La Fondation Merck lance le Prix de la chanson « Plus Qu'une Mère »

Le concours s'adresse aux chanteurs, artistes et compositeurs africains. Ils doivent créer et partager une chanson traitant un ou plusieurs problèmes sociaux pour sensibiliser les communautés afin de briser la stigmatisation liée à l'infertilité, soutenir l'éducation des jeunes filles et l'autonomisation des femmes, mettre fin au mariage des enfants et aux mutilations génitales féminines, arrêter la violence axée sur le genre à tous les niveaux.

Le concours « Plus Qu'une Mère » se déroule en partenariat avec les premières dames d'Afrique et les ambassadrices de « Merck Foundation More Than a Mother ». Les participants doivent soumettre leur travail sous forme de fichier audio ou de lien YouTube à l'adresse suivante : submit@merck-foundation.com. L'objet de l'e-mail doit être mentionné Prix de la chanson de la fondation Merck « Plus Qu'une Mère » 2023. Les participants doivent également préciser leur nom, leur pays, leurs coordonnées et les paroles de la chanson dans le courrier. La date limite de soumission est fixée au 30 septembre 2023. Les lauréats seront informés personnellement par e-mail, suivi d'un communiqué de presse annonçant publiquement les gagnants sur le site Web et réseaux sociaux de la Fondation Merck et de ses partenaires. Chaque gagnant recevra une enveloppe.

Rosalie Bindika

ELIMINATOIRES JO DE PARIS 2024

Les Diables rouges dames retirées

Les Diables rouges dames ne participeront plus aux éliminatoires des Jeux Olympiques de Paris 2024. Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football, réuni le 27 juin, a décidé de leur retrait pur et simple.

Le Congo devrait recevoir le 10 juillet, dans le cadre du premier tour préliminaire, la Tanzanie, avant le match retour prévu le 18 juillet. Mais le terrain sur lequel devrait se produire l'équipe congolaise étant occupé, cela a influencé la décision. En effet, le stade Alphonse-Massamba-Débat qui devrait accueillir cette rencontre est l'un des sites retenus pour la onzième édition du Festival panafricain de musique prévue du 15 au 22 juillet. Les organisateurs de cette manifestation vont, sauf changement de dernière minute, débiter l'installation du podium avant le 10 juillet.

Le stade de l'Unité de Kintélé étant fermé, il n'y a donc pas de plan B. A Pointe-Noire, la pelouse synthétique du Complexe sportif ne répond plus aux normes. Quant au stade de Kinakala, le gazon naturel est impraticable, tout comme celui



Les Diables rouges dames/Adiac

des autres stades du pays. Pour sa part, le stade Paul-Sayal-Moukila à Dolisie n'a pas de problème de pelouse mais la ville n'a pas d'hôtels (trois, quatre ou cinq

étoiles) pour héberger la délégation tanzanienne et les officiels de la Confédération africaine de football. Seules les deux grandes villes du pays répondent à

ce critère d'hébergement. L'élimination des Diables rouges des moins de 23 ans dans la version masculine sur le terrain après avoir concédé deux défaites res-

pectivement face au Ghana 2-3 et la Guinée 1-3 couplée à ce retrait, les footballeurs congolais ne seront pas à Paris, en 2024.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La Fécofoot s'exprime sur la gestion de l'équipe nationale

L'intervention du ministre des Sports lors de son interpellation à l'Assemblée nationale figurait parmi les points débattus par la Fédération congolaise de football (Fécofoot), au cours de sa réunion du comité exécutif tenue le 27 juin. L'instance qui gère le football national a donné sa version des faits.

« La Fécofoot a marqué son indignation suite aux propos désobligeants qui ont été prononcés à cette occasion », peut-on lire dans le communiqué final. Le Comité exécutif de la Fécofoot a souligné que la gestion de l'équipe nationale sur le plan technique relève exclusivement du sélectionneur national qui est engagé de commun accord par le ministère en charge des Sports et la Fécofoot. Elle a apporté les précisions selon lesquelles le sélectionneur est le garant de la gestion technique de la sélection et qu'elle ne s'occupe que de la partie administrative, notamment la convocation des joueurs.

Les aspects financiers comme la mise en route des joueurs et le paiement des primes, a relevé le Comité exécutif, sont gérés par le ministère des Sports sans que la fédéra-



Les membres de la Fécofoot en pleine session du Comité exécutif/Adiac

tion ne soit associée. « Le Comité exécutif a estimé qu'il est inimaginable et même ahurissant ainsi que cela a été allégué que les joueurs soient contraints de verser une dime aux membres de la fédération comme à

l'église », a indiqué la Fécofoot.

La préparation du match de la sixième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) a été aussi évoquée. Afin d'optimiser les chances de gagner ce match

contre la Gambie, la Fécofoot a décidé de mettre en place une commission chargée de la bonne préparation de cette rencontre décisive d'autant plus qu'en cas de victoire, les Diables rouges seront qualifiés pour la phase finale de la

CAN qui se jouera en janvier prochain en Côte d'Ivoire. La Fécofoot a exhorté l'AS Otohô et les Diables noirs, qui représenteront le Congo respectivement à la Ligue africaine des champions et à la Coupe de la Confédération, de déposer tous les dossiers demandés dans les délais pour permettre à l'organe de première instance de les traiter.

Dans les divers, la Fécofoot a annoncé la participation des Diables rouges des moins de 20 ans au tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale, dénommé Fatshi cup, qui se déroulera à Kinshasa, du 1er au 7 juillet. Les Diables rouges ont quitté Brazzaville le 28 juin pour la capitale de la République démocratique du Congo. La compétition permettra de préparer les Jeux de la Francophonie prévus du 28 juillet au 6 août dans la même ville.

J.G.E.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MPME

Un engagement pour la gestion efficace des déchets plastiques

Plusieurs structures économiques, entreprises et organisations professionnelles évoluant à Pointe-Noire ont signé, le 27 juin, à la Chambre consulaire, la Charte des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) visant la gestion responsable et efficace des déchets plastiques.

Un focus visant le recyclage des déchets plastiques en guise de réponse au défi de leur pollution à Pointe-Noire, les échanges divers sur les moyens et mécanismes pouvant permettre aux MPME de se développer, mais aussi les réflexions sur l'épineux problème de leur accès aux sources de financement et d'accompagnement ont dominé la rencontre à laquelle ont pris part les responsables des organisations professionnelles, les dirigeants d'entreprise, les entrepreneurs et porteurs de projets, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des MPME.

L'initiative de recycler les déchets plastiques en les transformant en pavés intègre le volet « action verte » lié au thème de cette journée ayant porté sur la dynamisation des MPME dans le monde en soutenant l'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes ainsi que des chaînes d'approvisionnement résilientes. Ce faisant, la Chambre consulaire de Pointe-Noire, Horizon international, la Cogepaco, le Cluster marché Mayombe, le Congrès des chefs d'entreprise du Congo... ont paraphé le document qui fait d'eux désormais les protecteurs et défenseurs de la nature et de l'environnement. Organisatrice de l'activité, la



La photo de famille à la fin de la célébration de la Journée mondiale des MPME/Adiac

Chambre consulaire de Pointe-Noire, par le biais de Didier Sylvestre Mavouenzela, son président, a remercié les MPME pour leur contribution substantielle à l'économie en tant que moteur de la croissance et de la création des emplois. Il a indiqué qu'un programme de célébration en lien avec ses différentes facettes, à savoir les femmes, les jeunes, les initiatives numériques et vertes a été prévu: tables rondes sur la transformation agroalimentaire et le virage numérique des entre-

prises aux signatures de la charte des PME en faveur de la gestion des déchets plastiques et du protocole d'entente entre la Chambre consulaire de Pointe-Noire et le Conseil bilatéral de la Chambre féminine de commerce et d'industrie de l'Inde en République du Congo en passant par l'exploration de la plateforme Liziba, dédiée à l'information entrepreneuriale sur le Congo.

La question cruciale d'accès au financement par les MPME a aussi été évoquée. Le président de la

Chambre consulaire a mis à leur disposition toutes les informations utiles et nécessaires pour un éventuel accompagnement par sa structure. Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement est aussi disponible pour eux, a-t-il dit, les exhortant à se rapprocher de la direction départementale des PME en vue d'avoir des informations plus larges et détaillées.

Cette rencontre a permis également à la CCIAM d'élargir le cercle de ses partenaires en y ajoutant le Conseil

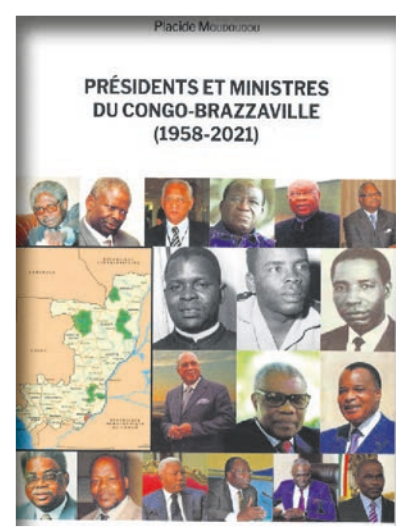
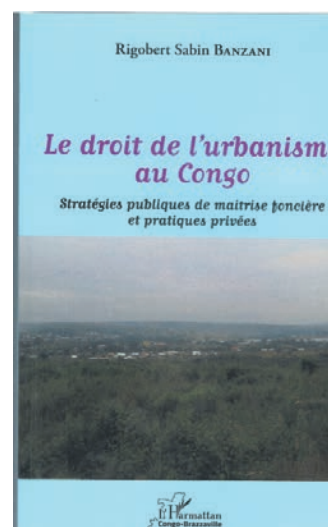
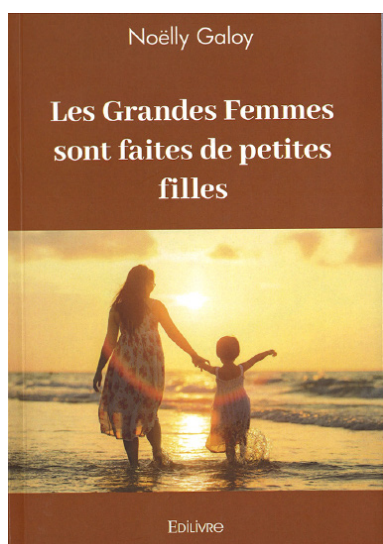
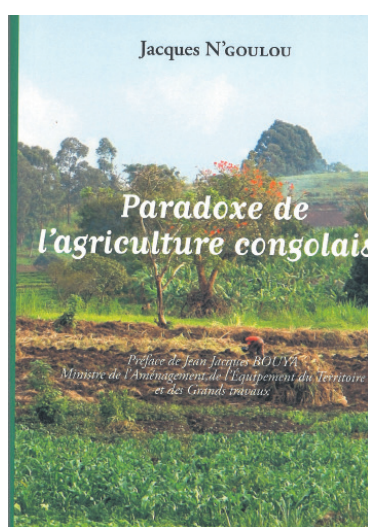
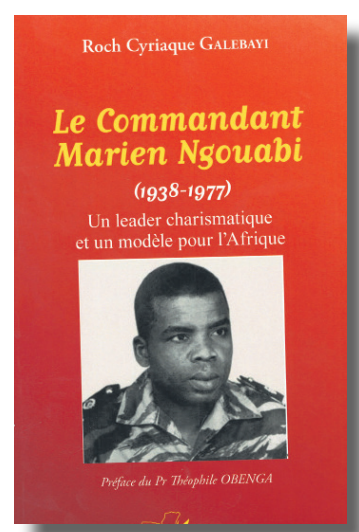
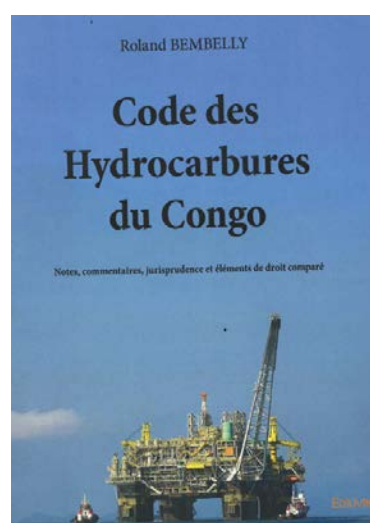
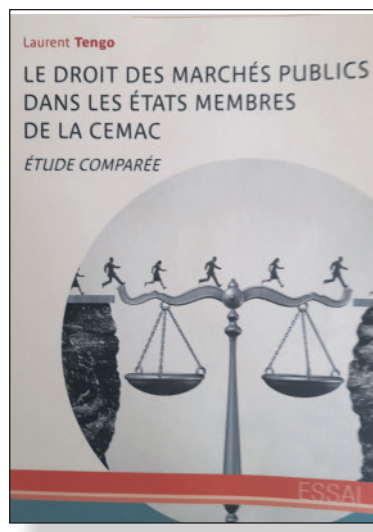
bilatéral de la Chambre féminine de commerce et d'industrie de l'Inde au Congo. Elle accompagnera les femmes congolaises grâce à plusieurs mécanismes propices à leur autonomie, a dit Flavie Lombo, sa présidente.

Ainsi, une piste de partenariat a été explorée entre l'Institut de recherche en sciences exactes et naturelles et les transformateurs agroalimentaires. Faire bénéficier aux seconds un mécanisme préférentiel de réalisation de tests bactériologiques pour leurs produits est le résultat attendu. Une exposition du savoir-faire des entreprises majoritairement artisanales a eu lieu en marge des travaux.

Signalons que la charte sur le traitement des déchets plastiques dans la ville de Pointe-Noire se veut être la contribution des entreprises à répondre à l'appel des Nations unies sur le fait de trouver des solutions à la pollution plastique. Ce mécanisme constituerait en plus une solution aux problématiques de pollution urbaine, à l'employabilité des jeunes, aux problématiques de dégradation des voies et routes de la ville et à la limitation de l'exploitation des sols au niveau des carrières de sable et de graviers.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE



SÉCURITÉ MARITIME

L'« Architecture de Yaoundé » au cœur des échanges

Un atelier sur les dix ans de l'« Architecture de Yaoundé » : bilan et perspectives a été organisé, du 26 au 27 juin, à Pointe-Noire, à l'initiative du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac), en partenariat avec l'Union européenne (UE) avec l'appui d'Expertise France. Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a pris part aux assises.

Les deux journées de réflexion s'inscrivaient dans le cadre de la célébration du 10e anniversaire de la création du Processus de Yaoundé et de la mise en place de son architecture composée du Centre inter-régional de coordination (CIC), du Centre régional de sécurité maritime de l'Afrique centrale (Cresmac) et du centre de sécurité de l'Afrique de l'Ouest (Cresmao), des centres multinationaux de coordination (CMC) et des COM référant de chaque pays.

Elles ont connu la participation des pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, des membres de l'équipage du navire militaire français «Commandant Birot», en escale au Port autonome de Pointe-Noire dans le cadre des Présences maritimes coordonnées de l'UE dans le golfe de Guinée.

Le 25 juin 2013, rappelons-le, fut lancé le Processus de Yaoundé avec pour objectif de mutualiser les efforts des pays riverains du golfe de Guinée, en vue notamment d'assurer la sécurité et la sûreté en mer dans un espace côtier de presque 9 000 km. Ce processus fournit une structure pour des opérations conjointes et le partage

du renseignement.

En saluant l'initiative, le colonel Yannick Agazzini, représentant l'ambassadeur de France au Congo, a égrené les avancées enregistrées qui se traduisent, entre autres, par le recul de la piraterie dans la région, l'augmentation significative des capacités des Etats du golfe de Guinée et du nombre de riposte des pays africains en cas d'incident lié à la piraterie..., en dépit de plusieurs autres défis qui restent à relever tels l'implication de certains Etats dans la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaires au fonctionnement des différents organismes de l'architecture, la faible judiciarisation du nombre d'actes, la disparité au niveau opérationnel entre certains CMC sans oublier l'échange de renseignement qui peine à décoller...

Selon Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE au Congo, les défis de sécurité continuent d'entraver les activités économiques comme le transport maritime et l'exploitation des ressources halieutiques. Ce qui constitue un frein à la prospérité des Etats et au bien-être de la population. D'où la nécessité impérieuse de surmonter les écueils et obstacles constatés dix ans après



Le recul de la piraterie dans la région, l'augmentation significative des capacités des Etats/Adiachevée, une harmonisation inégale de législation et de formations associées...

la mise en œuvre de l'Architecture par des actions concertées en mer, ceci avec le soutien de l'UE.

En ouvrant les assises, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, secrétaire permanent du comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a dit: « J'aimerais que nous prêtions une attention particulière à ce que l'on pourrait nommer les limites et obstacles dans la mise en œuvre de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales partagées, donc de l'Architecture de Yaoundé. Ces limites et obstacles sont, entre autres, une institutionnalisation ina-

Ce segment de haut niveau a pris fin avec les différentes interventions sur la coopération entre marines dans le cadre des Présences maritimes coordonnées de l'UE. Le contre-amiral René Nganongo, chef d'état-major de la marine nationale du Congo; le capitaine de frégate Aurélien De Gove; le commandant du navire militaire « Commandant Birot », Bart Laurent, chef de la cellule de coordination des Présences maritimes coordonnées joint par visio conférence, ont édifié l'auditoire sur les

actions menées dans le cadre de ce programme. Juan José Osa Nchama Engo, directeur du Cresmac; Yannick Stéphanne Deffoh Kuitche, représentant du directeur du CIC; David Delali Kwadzo Kpetigo, représentant le directeur du Cresmao; Sylvestre Fonkoua Mbah, chef du CMC Zone D, sont intervenus sur la coopération régionale en matière de sécurité maritime. L'atelier organisé au Cresmac sur le bilan et les perspectives de l'Architecture de Yaoundé a mis fin aux différentes activités prévues lors de la célébration des dix ans de l'«Architecture de Yaoundé».

Hervé Brice Mampouya

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Bitsi Bibeni Mitangouni Ferrand, je désire être appelé désormais Bitsi Mabika Ferrand.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime peut faire opposition dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



Arnaud Bienvenu Zodialo, agent des Dépêches de Brazzaville, et famille ont la douleur de vous annoncer le décès de leur sœur, tante, mère et grand-mère Jeanine Hophomie Zodialo, survenu le 19 juin 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie.

La veillée mortuaire se tient au quartier Kaounga derrière le lycée Thomas-Sankara. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Lydie Gisèle Oko, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Oko ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Ouesso, Pokola et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Bruno Oko, survenu le 10 juin, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à la rue de la Victoire au numéro 64, quartier Nkombo Matari, derrière la Télé. (Arrêt école. Réf : Ex-Boulangerie Ita ou Marché moderne).

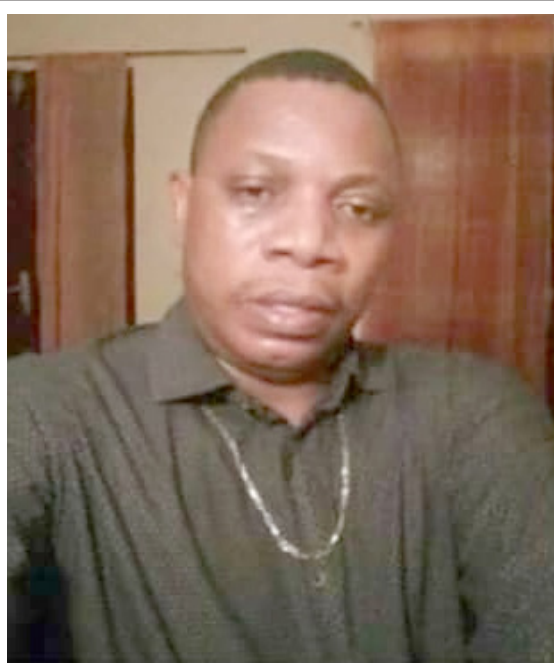
La date de l'inhumation est fixée au samedi 1^{er} juillet 2023.



AVIS DE RECHERCHE

La famille Mayingidi recherche son beau-fils, Christian Kiane, alias Kiantseka, qui est porté disparu en emportant par devers lui les enfants après le décès de sa femme Rocquiers Mayinguidi.

Elle prie toute personne qui l'aurait vu de contacter au N° 06 614 81 11 /06 660 22 61



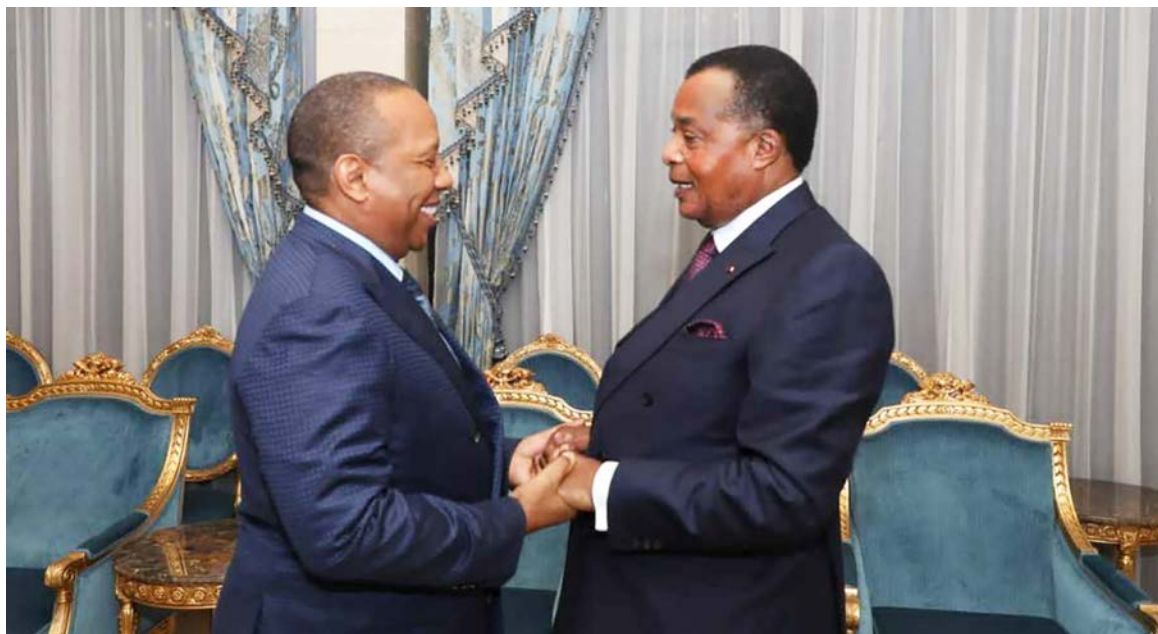
COOPÉRATION

Le Congo et Sao Tomé-et-Principe vont raffermir leurs relations

Le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, s'est entretenu le 26 juin à Brazzaville avec le Premier ministre de Sao Tomé-et-Principe, Patrice Emery Trovoada.

« J'ai été reçu par le président Denis Sassou N'Gusso, il y a quelques semaines. Nous nous étions accordés de la nécessité de commencer à construire un agenda bilatéral, surtout au niveau des questions économiques. J'ai profité de ce séjour pour lui présenter quelques idées concrètes que nous avons commencées à élaborer du côté de Sao Tomé-et-Principe », a indiqué Patrice Emery Trovoada. Il a précisé que les deux parties pouvaient préparer la tenue d'une commission mixte de coopération afin de passer à la matérialisation des projets d'intérêt commun.

Les retombées du dernier sommet de Paris en France sur le nouveau pacte financier mondial ont également été évoquées au cours des



Denis Sassou N'Gusso et Patrice Emery Trovoada

« J'ai été reçu par le président Denis Sassou N'Gusso, il y a quelques semaines. Nous nous étions accordés de la nécessité de commencer à construire un agenda bilatéral, surtout au niveau des questions économiques. J'ai profité de ce séjour pour lui présenter quelques idées concrètes que nous avons commencées à élaborer du côté de Sao Tomé-et-Principe »

échanges entre les deux personnalités. « Le président Denis Sassou N'Gusso m'a fait part de quelques avancées de la conférence sur le financement du climat. Le Congo est leader en Afrique dans le domaine de l'environnement. Il est important que nous ayons un alignement sur cette problématique mondiale », a déclaré le Premier ministre de Sao Tomé-et-Principe.

La République du Congo et Sao Tomé-et-Principe sont liés par des accords de coopération signés depuis plusieurs années et touchant les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la culture. Ils sont membres de la Commission du golfe de Guinée et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

La Rédaction

SEMI-MARATHON INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

Huit athlètes congolais au Kenya pour une mise au vert

La Fondation SNPC, sponsor officiel du semi-marathon international de Brazzaville, a sélectionné, le 28 juin, huit athlètes pour participer à une formation au Kenya afin de préparer la dix-huitième édition de cet événement sportif qui se déroulera le 14 août prochain.

Le semi-marathon international de Brazzaville réunira des centaines d'athlètes qui viendront de par le monde. Parmi lesquels, huit jeunes ayant bénéficié du stage de formation, notamment quatre filles et quatre garçons. Il s'agit de Rochetau Ondélé, Josué Mougany, Kevin Obando, Julienne Loufoua, Olidane Ngoma, Nelson Biyo, Missamou Bafoumbissa et Mantsoni. Ces athlètes vont se préparer, question d'être au point dans les deux versions pour espérer arracher les médailles.

Jusqu'au 12 août prochain, soit pendant deux mois, ces jeunes athlètes professionnels vont passer un stage pratique animé par des techniciens d'un institut kényan d'athlétisme, afin de leur permettre d'améliorer leurs capacités athlétiques.



Des athlètes posant avec les techniciens et responsables de la fondation SNPC/Adiac

«Vous avez la lourde mission de participer à cette formation afin que le 14 août 2023, devant le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, vous honorez notre nation. Durant votre séjour au Kenya, retenez aussi que vous avez égale-

ment l'image de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) à défendre et à améliorer, conformément aux attentes de son directeur général, Maixent Raoul Ominga », a souligné le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie-Jo-

séph Letembet.

Exhortant les athlètes, il les a invités à être obéissants vis-à-vis de leurs formateurs afin de tirer le plus grand profit.

« Nous souhaitons que dans le pays d'accueil vous brilliez aussi bien

par votre travail que par votre comportement, parce que vous pouvez être le meilleur athlète qui soit, si vous ne respectez pas votre hiérarchie, vos formateurs, vous ne pouvez jamais être sélectionnés », a-t-il ajouté.

Firmin Oyé